Du lundi 8 juillet
au vendredi 9 août 2019

Le programme du Centre Animation Jeunesse

"Magicien et Monde Merveilleux"

Libercourt

ALLOCATIONS FAMILIALES
Caf
du
Pas-de-Calais

Planning du CAJ

Du 8 au 12 juillet 2019

	Lundi 8/07	Mardi 9/07	Mercredi 10/07	Jeudi 11/07	Vendredi 12/07
10h – 12h	Petit déjeuner Présentation de l'équipe pédagogique Présentation du planning d'activités 10h à 12h	Activités à la carte 10h30 à 12h	Aménagement de l'espace jardin 10h30 à 12h	Préparation de l'escape game 10h30 à 12h	Aménagement de l'espace jardin 10h30 à 12h
		Activités sportives Box éducative 10h30 à 11h30	Création de sels de bain 10h30 à 12h	Atelier cuisine 10h30 à 12h	Création de sels de bain 10h30 à 12h
13h30 – 18h	Activités à la carte 14h à 17h30	**Inquest** **RDV à 13h30**	Grand jeu « Peste Géante » avec les ALSH 14h à 16h30	Athlétisme avec l'étoile de Oignies sur le terrain synthétique 14h à 16h	Travail sur le tri sélectif création d'affiches pour les poubelles de Libercourt Plage 14h à 16h30
		Activités au CAJ 13h30 à 18h		Activités au CAJ 16h30 à 18h	**Karting** **RDV à 14h30**
Soir			Cinéma RDV à 16h		

Planning du CAJ

Du 15 au 19 juillet 2019

<table>
<tr><th></th><th>Lundi 15/07</th><th>Mardi 16/07</th><th>Mercredi 17/07</th><th>Jeudi 18/07</th><th>Vendredi 19/07</th></tr>
<tr><td rowspan="2">10h
–
12h</td><td rowspan="2">Customisation de vêtements et accessoires
10h30 à 12h</td><td>Aménagement de l'espace jardin
10h30 à 12h</td><td>Tournoi FIFA
10h30 à 11h30</td><td>Aménagement de l'espace jardin
10h30 à 12h</td><td rowspan="2">Table ronde bilan de l'itinérant vélo
10h30 à 11h30</td></tr>
<tr><td>Préparation de l'escape game
10h30 à 12h</td><td>Atelier cuisine
10h30 à 12h</td><td>Travail sur le tri sélectif création d'affiches pour les poubelles de Libercourt Plage
10h30 à 11h30</td></tr>
<tr><td rowspan="2">13h30
–
18h</td><td colspan="4">Stage sportif « A la découverte des nouveaux sports » de 14h à 16h30
(Cross québécoise, bumball, flag football, disc golf, street hockey)</td><td rowspan="2">Grand jeu escape game avec les ALSH
14h à 16h</td></tr>
<tr><td>Préparation des décors du spectacle de magie
14h à 17h</td><td>JUMP XL
RDV à 17h30</td><td>Activités au CAJ
13h30 à 18h</td><td>Piscine de Courrières en Vélo
Départ à 14h</td></tr>
<tr><td>Soir</td><td></td><td></td><td>Cinéma
RDV à 16h30</td><td></td><td></td></tr>
</table>

Planning du CAJ

Du 22 au 26 juillet 2019

<table>
<tr><th></th><th>Lundi 22/07</th><th>Mardi 23/07</th><th>Mercredi 24/07</th><th>Jeudi 25/07</th><th>Vendredi 26/07</th></tr>
<tr><td rowspan="2">10h
–
12h</td><td>Création d'un jeu vidéo
10h30 à 12h</td><td>Création de décor pour le spectacle de magie
10h30 à 12h</td><td>Création d'un jeu vidéo
10h30 à 12h</td><td rowspan="3">Tournoi Inter-CAJ de street foot sur le synthétique
10h à 17h</td><td rowspan="3">Sortie à Bellewaerde
<u>Départ</u> :
8h30
<u>Retour</u> :
20h</td></tr>
<tr><td>Préparation du spectacle de magie
10h30 à 12h00</td><td>Activités sportives
Handball
10h30 à 11h30</td><td>Atelier cuisine
10h30 à 12h</td></tr>
<tr><td rowspan="2">13h30
–
18h</td><td rowspan="2">Atelier graff
Préparation des décors du spectacle de magie
14h à 17h</td><td>Initiation parkour encadré par un brevet d'état de
13h30 à 17h</td><td>Atelier graff
Préparation des décors du spectacle de magie
14h à 16h30</td></tr>
<tr><td>Activités au CAJ
13h30 à 18h</td><td>Activités au CAJ
13h30 à 18h</td></tr>
<tr><td>Soir</td><td>Bowling
RDV à 17h</td><td></td><td>Cinéma
RDV à 16h30</td><td></td><td></td></tr>
</table>

Planning du CAJ

Du 29 juillet au 2 août 2019

	Lundi 29/07	Mardi 30/07	Mercredi 31/07	Jeudi 1/08	Vendredi 2/08
10h – 12h	Stage de magie 10h30 à 12h	Atelier cuisine 10h30 à 12h	Stage de magie 10h30 à 12h	**Grand Jeu « A la recherche de l'Horcruxes » de 10h à 12h et de 14h à 17h**	Préparation du spectacle de magie 10h30 à 12h
	Loup garou 10h30 à 12h	Création d'un jeu vidéo 10h30 à 12h	Grand jeu « Santé bien-être » 10h30 à 12h		Atelier cuisine 10h30 à 12h
13h30 – 18h	Préparation du spectacle de magie 14h à 17h	Atelier cuisine 14h à 16h	**Piscine de Courrières en vélo Départ à 14h**		**Paintball RDV à 14h30**
	Laser Wood RDV à 13h30	Jeux sportifs Complexe Antoine Victor 14h à 16h30	Activités à la carte 13h30 à 18h		VTEP à la recherche du magicien 14h à 16h30
Soir		**Soirée pyjamas 19h à 22h**	**Cinéma RDV à 16h30**		

Planning du CAJ

Du 5 au 9 août 2019

	Lundi 5/08	Mardi 6/08	Mercredi 7/08	Jeudi 8/08	Vendredi 9/08
10h – 12h	Création d'un jeu vidéo 10h30 à 12h	Activités au CAJ 10h30 à 12h	Création d'un jeu vidéo 10h30 à 12h	**Inter – CAJ à Libercourt Plage 10h à 16h**	Activités au CAJ 10h30 à 12h
	Activités à la carte 10h30 à 12h	Atelier danse 10h30 à 12h	Atelier cuisine 10h30 à 12h		Atelier cuisine 10h30 à 12h
13h30 – 18h	Atelier danse 14h à 16h	**Sortie luge à Ohlain RDV à 13h30**	**Accrobranche en vélo RDV à 13h30**		Bilan du CAJ et préparation des vacances de la Toussaint 14h à 16h30
	Karting RDV à 16h				Goûter magique de fin de centre 16h30 à 18h
Soir		**Restitution du Spectacle de magie aux parents Ouverture des portes à 18h**	**Veillée à Libercourt Plage 19h à 22h**	**Cinéma RDV à 16h30**	

Tarif des activités

Le CAJ fonctionnera sous deux formules :

1ère formule :

Inscription avec un forfait à la semaine sur présentation de la notification CAF du Pas-de-Calais afin de bénéficier de la déduction de l'aide aux temps libres de 3,40 €/jour.

Les activités seront comprises dans le prix de l'inscription. Le choix de cette formule est conditionnée par la présence obligatoire des adolescents durant la journée complète (de 10h à 12h et de 13h30 à 18h).

Activités	Si quotient familial CAF< 617 €	Si quotient familial CAF> 617 €	Activités	Si quotient familial CAF< 617	Si quotient familial CAF> 617
Karting	6,70 €	7,20 €	Luge	5,10 €	5,60 €
Piscine de Courrières en vélo	3,30 €	3,40 €	Parc Bellewaerde	20,00 €	22,00 €
Cinéma	4,20 €	4,70 €	Paint ball	11,20 €	12,20 €
Inquest	13,80 €	14,30 €	Jump XL	12,20 €	13,30 €
Bowling	3,70 €	4,20 €	Accrobranche	13,60 €	14,00 €
Laser Wood	6,10 €	7,10 €	Repas	3,40 €	3,40 €

2e formule :

Une inscription par activités à choisir sur le planning des activités prévues sous réserve des places disponibles.

Seules les activités seront payantes selon le quotient familial (fourniture de la notification CAF le cas échéant).

Forfait pour les familles dont le coefficient CAF est inférieur à 617 €			Forfait pour les familles dont le coefficient CAF est supérieur à 617 €	
Forfait semaine	Forfait sans repas	Forfait avec repas	Forfait sans repas	Forfait avec repas
1er enfant	25,50 €	40,50 €	26 €	41,00 €
2e enfant	24,25 €	37,30 €	24,75 €	38,50 €
3e enfant et +	23 €	35 €	23,50 €	35,50 €

Information

Inscriptions

Le lundi, le mercredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30
et le samedi de 9h à 12h.

Horaires du CAJ

Le CAJ se situe à l'ESCALE (Boulevard Faidherbe) et ouvre ses portes de 10h à 12h et de 13h30 à 18h.

Rappel

Le dossier complet est obligatoire avant toute inscription. Il est à retirer en mairie où téléchargeable sur le site internet de la ville. https://www.libercourt.fr

Toutes les réservations d'activités payantes sont à réaliser uniquement en mairie.

Les jeunes inscrits aux activités doivent régulièrement venir au CAJ afin de consulter les éventuelles modifications du planning des activités (horaires, changements d'activités...).
Il est possible de réserver son repas du midi une semaine à l'avance (le mercredi avant 17h30 qui précède la semaine de consommation) avec ou sans forfait.

Si votre enfant est absent, un remboursement est possible uniquement en cas de maladie sur fourniture d'un certificat médical. Un jour de carence sera appliqué pour les vacances scolaires d'hiver, printemps, Toussaint et 3 jours de carences seront appliqués pour les vacances d'été.

Rappel du règlement

Les règles élémentaires en matière de respect et de discipline devront être acceptées par les parents et les enfants. Dans le cas où l'enfant commettrait un acte de détérioration du matériel ou des locaux, la responsabilité des parents pourra être engagée. Il en est de même s'il blessait un autre enfant, c'est pourquoi la souscription d'une assurance responsabilité est obligatoire. Ainsi tout comportement portant préjudice au bon fonctionnement des activités sera signalé en Mairie et fera l'objet, suivant la gravité des faits, de sanctions pouvant aller du simple rappel au règlement et ou d'un avertissement, jusqu'à l'exclusion temporaire ou définitives. Aucun remboursement ne sera effectué.